

Étaient présents :

Véronique Baudin
Alain Carrée
Agnès Chapuis
Muriel Clément-Debruyne
DELATTRE Bruno
Agnès Gérardin
Bernard Gouttefarde
Lucile Grillon
Myriam Krikorian
Jean-Marc Le Ravallec
Jean Léonetout
Valérie Nègre
Catherine Palladitcheff
Cécile Riou
Dominique Rouanet
Jacques Tournayre
Snejana Walz
Gabriel Zimmermann

Étaient excusés :

Benoit Cazergues
Hervé Chodorges
Claire De Faria
Laurent Feron
Anne Hanquier
Nathalie Pinto
Michelle Rustichelli

Equipe FEHAP :

Alice Casagrande
Marie-Laure Lagandré
Sandra Luciani
Virginie Preyssas

Invité : Jean-Pierre Delfino,
Directeur Général UNIFAF

Introduction

Alain Carrée, Président de la Commission accueille les membres nommés début juillet par le Conseil d'Administration.

Il accueille également Alice Casagrande qui a rejoint la FEHAP le 20 octobre 2014 en tant que Directrice Formation et Vie associative, succédant à Florence Leduc.

Point n°1 : Compte-rendu du plan d'actions de la Commission Formation du 4 juin 2014

Éléments de contexte

Plusieurs actions ont été définies lors de la précédente réunion de la Commission Formation. A ce jour, toutes les actions ont été réalisées. (**cf. Compte rendu du 4 juin 2014 - mis à jour en octobre**)

Éléments de discussion

Les membres ont souligné la qualité de la **Formation sur la réforme de la formation professionnelle** animée par Monsieur J.P. Willems à la FEHAP.

Éléments de conclusion

Chaque plan d'action fait l'objet d'un suivi régulier par l'équipe FEHAP et est présenté aux membres à chaque commission.

Point n°2 : Présentation de la Loi sur la Réforme de la Formation Professionnelle du 5 mars 2014

Eléments de contexte

Virginie Preyssas rappelle les grands objectifs de cette loi :

- Orienter les financements vers ceux qui en ont le plus besoin
- Penser la formation comme un investissement et un levier de compétitivité
- Donner plus de place au dialogue social et à l'initiative du salarié

Et détaille ses éléments principaux (**cf. PowerPoint**)

Eléments de discussion

La formation organisée sur ce sujet par le centre de formation Fehap a été particulièrement appréciée.

L'élaboration du plan de formation pour 2015 fait l'objet de débat. Dans l'attente d'un accord de branche, les établissements peuvent établir plusieurs scénarii et décider en fonction de leurs contraintes de financement, de leur situation économique et des besoins spécifiques de formation, de dépenser un pourcentage de leur masse salariale qui oscillerait entre 1.7 % - 2 % au minimum et qui bien sûr peut aller au-delà.

Eléments de conclusion

Les établissements notamment doivent s'accoutumer aux changements majeurs que constitue la réforme. 2015 constituera de tous points de vue une année de transition.

Point n°3 : UNIFAF : Intervention de Monsieur Jean-Pierre Delfino

Eléments de contexte

Jean-Pierre Delfino présente le projet d'entreprise *UNIFAF 2017* qui place UNIFAF en gestionnaire d'excellence et promoteur de solutions de formations performantes pour ses adhérents.

Sur le plan stratégique, plusieurs objectifs sont définis :

- Un projet offensif de développement de la collecte
- Une offre de service de qualité
- Une trajectoire économique maîtrisée

Trois leviers d'action :

- Une animation du réseau renouvelée
- La réorganisation du siège
- La spécialisation des métiers (optimiser la gestion, former des conseillers)

La transformation d'UNIFAF est ainsi développée en six grands axes :

→ Organisations

→ Professionnalisation

- L'évolution des pratiques professionnelles
- Le développement des offres (destinées aux adhérents de 250 et +)
Une gamme de services spécifiques pour les grands comptes construite grâce à un dialogue privilégié avec un échantillon d'associations

Des offres différenciées sur :

- La gestion et le pilotage de la formation
 - Le conseil
 - L'information et le système d'information RH
 - L'ingénierie financière
-
- L'optimisation de la gestion
 - Le renforcement de la performance du Système d'Information

Eléments de discussion

Les membres s'interrogent sur les pratiques d'achats de formation et les plus-values que pourraient apporter Unifaf sur le sujet.

Eléments de conclusion

Nous tiendrons informée la commission des évolutions en cours et à venir d'Unifaf.

Point n°4 : Point sur la négociation de l'accord UNIFED sur la formation professionnelle

Eléments de contexte

Après un premier état des lieux en juillet, les réunions de négociation ont commencé effectivement en septembre. Initialement, nous comptions pouvoir mettre un texte à la signature le 22 octobre. Cependant, les organisations syndicales ayant quitté la table des négociations sur trois séances, nous avons choisi de prolonger la durée de négociation et de fixer des dates de réunions jusqu'en décembre 2014.

Nous sommes rentrés enfin dans le cœur des négociations en engageant le débat sur les contenus d'actions de développement de la formation professionnelle continue qui pourront être pris en charge dans le cadre de la part conventionnelle.

Les bases de réflexion qui nous aident dans la conduite de la négociation sont déroulées (cf. Powerpoint joint)

Eléments de discussion

Les établissements sont très en attente par rapport aux actions qui pourront être financées dans le cadre conventionnel. Les résultats de la négociation sont attendus et l'inquiétude d'un taux conventionnel fixé trop bas par rapport aux contraintes vis-à-vis des financeurs dans le secteur du médico-social est formulée.

Eléments de conclusion

Les comptes rendus de la Commission Paritaire de Branche sont systématiquement mis sur le site Fehap. Les prochaines CPB sont prévues les 14, 24 novembre et les 12 et 18 décembre.

Si un événement majeur se produisait durant ces réunions, nous vous en préviendrions également par mail.

Point n°5 : Présentation de l'Offre de formation 2015

Eléments de contexte

Le catalogue formation 2015 du Centre de Formation FEHAP est paru début juillet 2015, Marie-Laure Lagandré présente les formations clés et les nouveautés.

La Journée de Formation de l'Institut qui aura lieu le 25 novembre à Deauville est rappelée. Elle aura pour thème cette année : *Comment considérons-nous l'usager ?*

Les nouveautés 2015 :

Droit du travail et CCN51

- Le CHSCT : un partenaire employeur.

Ressources humaines et management

- Le cycle : Encadrement intermédiaire, enregistré au DPC, qui comprend 2 jours de formation supplémentaire.
- Les pratiques d'encadrement des équipes.

Gestion financière

- Performance des achats : les fondamentaux de l'ordonnance du 6 juin 2005.
- Performance des achats : l'ordonnance du 6 juin 2005 - approfondissement.
- Performance des achats : la mise en place des accords-cadres.
- La négociation d'un CPOM de 2^{ème} génération – SMS.
- La place du contentieux dans la stratégie des établissements sanitaires.
- Accompagnement à domicile : les enjeux du développement.
- Quel avenir pour les EHPAD ? Les défis à relever les opportunités à saisir.

Structuration des organisations.

- Etablissements d'accueil de jeunes enfants : enjeux et défis

Système d'information – Indicateurs – Tarification

- Les nouveaux outils du SSR.
- PMSI en psychiatrie et restitutions médico-économiques
- HAD prévenir préparer et gérer les contrôles T2A
- Réforme du financement des ESSMS – secteur handicap
- Préparer son établissement SSR à l'évolution des allocations de ressources.

Vie associative

- Un outillage au service de la responsabilité
- La loi sur l'ESS et son impact sur nos organisations

Pratiques professionnelles

- Pratiques d'encadrement des équipes

Institut de Formation Supérieure des Cadres Dirigeants

- Prévenir une situation de fragilité financière : indicateurs et méthodes
- La responsabilité sociétale des organisations : enjeux et perspectives
- L'innovation stratégique : des leviers, une méthode

Eléments de discussion

Le bilan 2014 représente un gros volume d'activités notamment ce semestre. La formation sur la réforme de la formation professionnelle a été particulièrement appréciée par les adhérents. De grandes journées thématiques (SSR, EHPAD, SSIAD...) ont également été organisées.

Les membres interrogent la FEHAP sur la possibilité de mise en place de formations autour des thèmes sur la gestion de l'inaptitude, l'incapacité de travail et le transfert d'activités.

Éléments de conclusion

Ces thèmes seront mis à l'étude par le Centre de Formation FEHAP.

Point n°6 : Plaquettes FEHAP

La plaquette du Réseau des Organismes de formation est présentée aux membres de la commission, l'objectif visé est d'accentuer la visibilité du Réseau en région.

La plaquette présentant les IFSI FEHAP est présentée ce jour.

La plaquette IFSI et la plaquette du Réseau des Organismes de Formation seront largement diffusées sur les journées nationales, journées régionales, congrès, assemblées, salons de la formation, rencontres avec les institutionnels ...

Point n°7 : Les Instances de branche

1- Observatoire de Branche

Éléments de contexte

Les dossiers en cours portent sur l'encadrement, les logiques d'utilisation du Caferuis, les impacts RH des regroupements associatifs, l'allongement des carrières/ la santé au travail : zoom sur la question de l'inaptitude.

Éléments de discussion

Les études en cours rejoignent largement les préoccupations des adhérents et également leur demande de création de formation sur ces thèmes.

Éléments de conclusion

Dès la publication de ces études, nous ferons un point dessus en commission. Celles-ci seront présentes sur le site de l'Observatoire avec le plus souvent un lien présent également sur le site de la Fehap.

2- CPNE-FP

Éléments de contexte

La CPNE-FP travaille paritairment sur les listes des formations accessibles dans le cadre du compte personnel de formation afin de constituer la liste de branche CPNE-FP et de proposer une première liste nationale au Copanef. Ces listes pourront être régulièrement complétées dans le temps.

La CPNE-FP continue les travaux de réingénierie sur les formations de branche Moniteur d'atelier : certificat de branche (déjà en cours d'expérimentation sur plusieurs régions) que nous voulons à terme inscrire au RNCP comme titre de niveau 4 et surveillant de nuit qualifié et maîtresse de maison : référentiels en cours de constitution.

Éléments de discussion

Nous veillerons à ce que l'inventaire que doit constituer le CNCP reprenne le plus possible les formations essentielles à l'emploi dans notre secteur et à ce jour non inscrites au RNCP (type DU notamment).

Éléments de conclusion

Nous vous tiendrons au courant des avancées en la matière et des politiques CPF que pourront conduire à terme les établissements.

Point n°8: Calendrier.

- ⇒ **Le 5 février 10h00-16h00 FEHAP siège Salle 5**
- ⇒ **Le 16 avril 10h00-16h00 FEHAP siège Salle 3**
- ⇒ **Le 2 juillet 10h00-16h00 FEHAP siège Salle 3**

	Date d'échéance	Réaliser par	Validé par	Etat
<u>1/ Envoyer le compte-rendu :</u> - de la commission formation à ses membres.....	Nov. 2014	SL - VP	AC	
<u>2/ Tenir informée la commission les évolutions en cours et à venir d'Unifaf</u>	En continu	VP	AC	
<u>3/ Envoyer mail si événement majeur au cours d'une CPB</u>	En continu jusqu'à la fin de l'année	VP	AC	
<u>4/ Etudier Les thèmes de formation proposés par la commission</u>	Point d'étape à la prochaine commission	MLL	AC	
<u>5/ Faire part des études Observatoire</u>	Prochaine commission de février	VP	AC	
<u>6/ Tenir à disposition et utiliser systématiquement dans les événements régionaux, nationaux Les plaquette IFSI et Réseau des Organismes de Formation</u>	En continu	SL - VP	AC	
<u>7/ Tenir au courant sur l'avancée de la politique CPF de branche</u>	En continu	VP	AC	

Compte-rendu

Rédigé par : Virginie Preyssas le 10/11/2014

Validé par : Alice Casagrande
: Alain Carrée